

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

DECRET D/2017/249/PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2017/042/AN
DU 11 SEPTEMBRE 2017

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

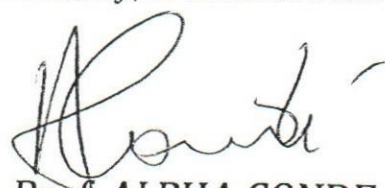
Vu la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2017/042/AN du 11 septembre 2017, portant Loi de Finances Rectificative pour l'année 2017.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 10 SEP. 2017


Prof. ALPHA CONDE